



Déclaration des émissions polluantes Année 2019

Vale Nouvelle-Calédonie
Octobre 2020

SOMMAIRE

Informations générales d'identification.....	2
Données relatives aux rejets dans l'air	4
Données relatives aux rejets dans l'eau	4
Données relatives aux rejets dans le sol.....	5
Données relatives aux volumes d'eau prélevée	5
Données relatives aux volumes d'eau rejetée.....	6
Données relatives à la production de déchets dangereux	6
Données relatives à la production de déchets non dangereux	9
Données relatives au traitement des déchets dangereux.....	10
Données relatives au traitement des déchets non dangereux	11

Informations générales d'identification

Année de référence	2019
Identification de l'exploitant	
Nom de l'exploitant	Vale Nouvelle Calédonie
Société mère (facultatif)	Vale
Numéro SIREN (facultatif)	
Adresse	29-31 rue de Courcelles
Code postal	75008
Ville	PARIS
Pays	France
Identification de l'établissement	
Nom du propriétaire de l'établissement	Antonin Beurrier
Adresse	Usine du Grand Sud, route de Kwa Neïe, Prony
Code postal	98810
Ville	MONT-DORE
Coordonnées géographiques de l'établissement (Lambert II étendu ou WGS84)	494680 207593
Activité principale de l'établissement	Activité minière, production de Nickel
Code NAF	APE 24.45Z
Numéro SIRET	313 954 570 R.C.S Paris 82 B 085 696 R.C.S Nouméa
Volume de production (facultatif) ou (pour les élevages) nombre d'animaux	
Nombre d'installations (facultatif)	
Nombre d'heures d'exploitation au cours de l'année (facultatif)	
Nombre d'employés	1300

Année de référence	2019
Toute information que l'exploitant juge utile d'indiquer (adresse du site web, lien vers le rapport environnement de l'établissement, explications relatives aux émissions, adresse mail pour toutes demandes d'informations, ...) (facultatif)	
Responsable de la déclaration	
Nom	Yann VESSILLER
Fonction	Responsable Environnement
Personne à contacter	
Nom	Lison GAMAS
Fonction	Analyste Environnement
Téléphone	23 50 65 / 46 82 24
Mél	lison.gamas@vale.com

Données relatives aux rejets dans l'air

Polluant	Méthode d'évaluation (M/C/E) ¹³⁸	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement) ¹³¹	Emission totale (en kg/an)	Dont masse accidentelle (en kg/an) ¹³²
Dioxyde de carbone (CO ₂) (3).	C	Calcul à partir des facteurs d'émission présentés dans le guide méthodologique relatif au contrôle des déclarations des émissions de GES de 2002 et du guide sur le mode d'obtention des données annuelles sur les émissions polluantes et des moyens de contrôle de ces émissions dans l'industrie de la fabrication de la chaux	434 588 482	-
Oxydes d'azote (NO _x /NO ₂).	M + C	Mesure en continue et Extrapolation des données de mesures à partir d'une consommation de combustible	122 188.25	-
Oxydes de soufre (SO _x /SO ₂).	M + C	Mesure en continue et Extrapolation des données de mesures à partir d'une consommation de combustible	588 199.00	-
Cobalt et composés (exprimés en tant que Co) (9).	C	Extrapolation des données de mesures à partir d'une consommation de combustible	8.20	-
Nickel et composés (exprimés en tant que Ni) (9).	C	Extrapolation des données de mesures à partir d'une consommation de combustible	1 789.23	-

Données relatives aux rejets dans l'eau

Polluant	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Type de rejet (I/R) ⁴	Masse émise totale (en kg/an)
Azote total.	M	Méthode HACH 10071	I	42 105.0
Phosphore total.	M	ISO 11885 Aout 2007	I	1 139.0
Arsenic et composés (exprimés en tant que As) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	174.0
Chrome et composés (exprimés en tant que Cr) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	117.0

Polluant	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Type de rejet (I/R) ⁴	Masse émise totale (en kg/an)
Chrome hexavalent et composés (exprimés en tant que Cr VI) (9).	M	NF T 90-043	I	176.0
Cobalt et composés (exprimés en tant que Co) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	120.0
Manganèse et composés (exprimés en tant que Mn) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	10 113.0
Nickel et composés (exprimés en tant que Ni) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	736.0
Plomb et composés (exprimés en tant que Pb) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	95.0
Zinc et composés (exprimés en tant que Zn) (9).	M	ISO 11885 Aout 2007	I	890.0
Sulfates.	M	NF EN ISO 10304-1	I	114 400 776.0

Informations complémentaires :

- Masse accidentelle non évaluée
- Masse importée peu significative
- Uniquement des rejets isolés

Données relatives aux rejets dans le sol

Polluant	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Emission totale (en kg/an)
-	-	-	-

Données relatives aux volumes d'eau prélevée

Volumes d'eau prélevée (m3/an)	Milieu de prélèvement
14 678 745	Eau de surface
-	Eau souterraine
-	Réseau de distribution
41 465	Mer ou océan

Données relatives aux volumes d'eau rejetée

Volumes d'eau rejetée (m3/an)	Type de rejet (isolé ou raccordé)	Nom du milieu récepteur	Nom de la station d'épuration externe
12 879 822	Isolé	Canal de la Havannah	
-	Raccordé	-	-

Données relatives à la production de déchets dangereux

La production des déchets dangereux est établie selon la nomenclature figurant à l'annexe II du décret 2002-540 du 18 avril 2002.

Code déchets	Déchets dangereux	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Quantité produite (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation	Lieu de l'élimination ou de la valorisation (département ou pays)	Pour les transferts vers l'étranger uniquement		
							Nom de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse du site d'élimination/valorisation qui réceptionne effectivement les déchets
15 02 02*	Chiffons souillés par hydrocarbures	M	Pesée	43.535	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction	Nouvelle-Zélande	Waste Management	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland
08 01 11* 15 02 02* 15 01 10*	DID divers : aérosols, SX1, fûts de peinture pleins, déchets souillés divers, catalyste et céramique, acétone,...	M	Pesée	1091.927	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction	Nouvelle-Zélande	Waste Management	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland

Code déchets	Déchets dangereux	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Quantité produite (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation	Lieu de l'élimination ou de la valorisation (département ou pays)	Pour les transferts vers l'étranger uniquement		
							Nom de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse du site d'élimination/valorisation qui réceptionne effectivement les déchets
15 02 02*	Graisse usagée	M	Pesée	5.774	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction	Nouvelle-Zélande	Waste Management	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland
16 01 07*	Filtres à huile	M	Pesée	15.895	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction	Nouvelle-Zélande	Waste Management	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland	318 East Tamaki Road, East Tamaki, Auckland
18 01 03*	DASRIA	M	Pesée	0.0486	Prétraitement et Mise en décharge de classe 2	Nouvelle-Calédonie (CSP Gadji)	-	-	-

Code déchets	Déchets dangereux	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Quantité produite (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation	Lieu de l'élimination ou de la valorisation (département ou pays)	Pour les transferts vers l'étranger uniquement		
							Nom de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse du site d'élimination/valorisation qui réceptionne effectivement les déchets
16 11 03* 06 03 13* 17 05 03* 17 05 05*	Déchets industriels spécifiques : - Briques réfractaires - Gâteau de soufre - Croûtes d'autoclaves - Terres souillées par hydrocarbures - Boues sèches souillées par hydrocarbures	C	Utilisation de bennes de capacité de 7 m3 pour transport vers l'unité d'élimination	10884.09	Elimination en interne dans le procédé	Nouvelle-Calédonie (Unités d'exploitation de l'usine : 310 ou UPM)	-	-	-
16 06 01*	Batteries	M	Pesée	18.151	Valorisation matière (convention avec la province Sud)	Asie	Trecodec	66, De Charleroi Vallée des colons Nouméa	?
16 06 01* 16 06 03*	Piles et accumulateurs	M	Pesée	0.898	Valorisation matière (convention avec la province Sud)	France ou Australie	Trecodec	66, De Charleroi Vallée des colons Nouméa	?

Code déchets	Déchets dangereux	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Quantité produite (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation	Lieu de l'élimination ou de la valorisation (département ou pays)	Pour les transferts vers l'étranger uniquement		
							Nom de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse de l'entreprise assurant l'élimination/la valorisation	Adresse du site d'élimination/valorisation qui réceptionne effectivement les déchets
13 02 05* 13 01 10*	Huiles usagées	M	Indicateur de volume de pompage sur camion de collecte	369.45	Incinération à la SLN avec récupération d'énergie	Nouvelle-Calédonie (SLN)	Trecodec	66, De Charleroi Vallée des colons Nouméa	?
16 02 13*	Déchets d'équipements électriques et électroniques	M	Pesée	27.8445	Valorisation matière	Asie, Australie ou Nouvelle-Zélande	Trecodec	66, De Charleroi Vallée des colons Nouméa	?

Données relatives à la production de déchets non dangereux

Code déchets	Déchets non dangereux	Méthode d'évaluation (M/C/E)	Méthode d'analyse utilisée (pour M ou C uniquement)	Quantité produite (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation
20 03 01	Déchets banals des entreprises	M	Pesée	1332.72	Mise en décharge de classe 2
20 03 01	Ordures ménagères	M	Pesée	507.6	Mise en décharge de classe 2
17 04 07	Déchets métalliques	M	Pesée	1883.3	Valorisation matière
17 01 01	Gravats et béton	E	-	90	Stockage en verse
16 01 03	Pneumatiques	M	Pesée	989.98	Mise en décharge de classe 2

Données relatives au traitement des déchets dangereux

Déchets dangereux	Origine géographique du déchet	Quantité admise (en tonnes/an)	Quantité traitée (en tonnes/an)	Filière d'élimination ou de valorisation
Chiffons souillés par hydrocarbures	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	43.535	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction
DID divers : aérosols, SX1, fûts de peinture pleins, déchets souillés divers, catalyste et céramique, acétone,...	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	1091.927	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction
Graisse usagée	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	5.774	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction
Filtres à huile	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	15.895	Export vers un centre de traitement physico-chimique pour destruction
DASRIA	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	0.0486	Prétraitement et Mise en décharge de classe 2
Déchets industriels spécifiques : - Briques réfractaires - Gâteau de soufre - Croûtes d'autoclaves - Terres souillées par hydrocarbures - Boues sèches souillées par hydrocarbures	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	10884.09	Elimination en interne dans le procédé
Batteries	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	18.151	Valorisation matière (convention avec la province Sud)
Piles et accumulateurs	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	0.898	Valorisation matière (convention avec la province Sud)
Huiles usagées	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	369.45	Incineration à la SLN avec récupération d'énergie
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Nouvelle-Calédonie (Usine du Sud)	Pas de seuil	27.8445	Valorisation matière

Données relatives au traitement des déchets non dangereux

Déchets non dangereux	Filière d'élimination ou de valorisation	Quantité en provenance de (en tonnes/an)				Quantité traitée (en tonnes/an)
		Département de l'installation	France hors département de l'installation	Etranger	Total	
Déchets banals des entreprises	Mise en décharge de classe 2	1332.72	-	-	-	1332.72
Ordures ménagères	Mise en décharge de classe 2	507.6	-	-	-	507.6
Déchets métalliques	Valorisation matière	1883.3	-	-	-	1883.3
Gravats et béton	Stockage en verse	90	-	-	-	90
Pneumatiques	Mise en décharge de classe 2	989.98	-	-	-	989.98